



**Étaient présents :** Patrick NEILZ, maire, Marion RIVERA, Guillaume PIARD, adjoints, Albane VIDELIER, Antoine PIGNIER, Nadège BOSSUYT, Willy SCHOEPPS, Christine BARTHE-WEBER, Claudette FEUVRIER, Julien LISSANDRE et Alain PERROT

**Absents excusés :** /

**Absents :** /

**Secrétaire de séance :** Guillaume PIARD

## 1 - APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après s'être fait présenter, le compte-rendu de la réunion du 17 décembre est approuvé à l'unanimité des membres présents lors de cette séance. Guillaume PIARD est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

## 2 - INFORMATION DU MAIRE AUX ELUS

- Une stagiaire en formation CNFPT était présente en mairie depuis octobre. Sa formation a pris fin le 21 janvier, elle a rebondi sur un CDD en remplacement au Sivos de Sellières et à la mairie de Recanoz. Nous lui souhaitons bonne chance et nous n'hésiterons pas à accueillir d'autres stagiaires avec l'accord de notre secrétaire de mairie qui est le maître de stage.
- Une fissure est présente sur le mur du bâtiment de la mairie côté Est. Selon le maçon, les dégâts sont importants. Des démarches sont engagées auprès de l'assurance. Un expert envoyé par notre assurance est attendu.
- Sujet de l'éclairage public : Transmission du rapport de diagnostic propre à la situation de l'éclairage public de la Commune. Des travaux sont à réaliser : Remplacement de 2 armoires électriques, changement des luminaires et des mâts. Les dépenses prévues en 2017 étaient de 7 000 €. La modernisation des équipements pourrait amener des réductions de consommation. Ce sujet sera abordé en Commission Aménagements, Travaux et Entretien. Marion, Patrick et Christine souhaite être conviés à ce sujet. Alain PAIN de la Commune de Perrigny sera sollicité pour faire part de son expérience sur ce sujet déjà expérimenté à Perrigny.
- Bâtiments ancienne Cure / école : Des projets ont été proposés. La commission foncier bâti devra se réunir afin de proposer des solutions quant au devenir des bâtiments communaux qui ne sont pas utilisés et se dégradent.
- Rencontre avec une personne en formation BPERA Plantes médicinales : à la recherche d'un bâtiment sec avec eau et électricité à partir d'avril pour 2 à 3 mois. Elle pourrait utiliser temporairement l'ancienne école une fois celle-ci vidée. Elle nous recontacte fin février début mars.
- Rencontre avec « scène du Jura » : Un groupe est à la recherche d'un lieu pour résidence d'artiste en mars – avril 2021 afin de pouvoir répéter les spectacles. La salle des fêtes, qui depuis plusieurs mois est inutilisée et ne semble pas pouvoir être louée pour des banquets dans les mois à venir, pourrait être mise à disposition, une convention sera signée et scène du jura en tant qu'organisateur est assuré. Logiquement à l'issue de la résidence un spectacle est ouvert à la population mais actuellement tout est incertain.
- La convention pour mise à disposition des terrains pour Harold BERGER a été signée. Ces moutons seront à Vatagna jusqu'en avril, après ils partent en Alpagnes.
- Affouage : 9 lots de bois représentant 80 stères au total seront bientôt disponibles sur la parcelle n°13. Chaque lot représente environ 9 stères. Un affichage sera fait dès que nous saurons le prix du stère demandé.
- Excédent du budget eau : Le service ainsi que le budget eau ont été transmis à ECLA au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cependant, le budget eau de Montaignu présentait un excédent. En cours de discussion avec ECLA.
- Eau : ECLA a la volonté d'unifier les tarifs d'eau pour l'ensemble des communes gérées par la régie d'eau d'ECLA. Les tarifs d'eau de Montaignu sont très bas en comparatif aux autres communes. Pour ce sujet et le précédent nous devons tenir compte de notre réseau d'eau très détérioré car n'ayant pas fait l'objet d'investissement important depuis longtemps. Les travaux vont revenir à ECLA. Ce sujet sensible pour la commune fera l'objet d'une information détaillée et pourquoi pas, si nous le pouvons, d'une réunion publique.
- COPIL service commun : La nouvelle organisation a demandé une adaptation mais apporte de réels avantages sur la réalisation de chantiers. Une gestion comptable des heures facturées à la commune est faite de manière rigoureuse. L'intensité du travail est différente entre la saison hivernale et l'été. Problématique du lissage de

l'activité sur l'année .Nous devons également faire l'inventaire du matériel mis en commun. Mise aux normes du matériel ? Exemple du tracteur qui n'est pas homologué pour le déneigement. Quel investissement faire. Nous devons avoir également une réflexion sur le devenir de l'atelier et le local des pompiers. Cette réflexion se fera après le départ en retraite de Daniel Grenard .

### 3 - VENTE DE RESINEUX - SAPINS

Des sapins se trouvaient sur l'emprise de la piste forestière, ils ont été coupés lors de sa réhabilitation.

Madame Carole DELORME, garde forestier de la commune de Montaigu, a reçu une proposition d'achat de la part de l'entreprise MONNET-SEVE SA : 620 € pour 7 bois, volume total de 10,54 m<sup>3</sup> à soit environ 58 € / m<sup>3</sup>

Vote : 11 voix pour

### 4 - FRAIS DE SCOLARITE DE CONLIEGE

Pour rappel, un litige était en cours entre la commune de Montaigu et l'école de Conliège pour le règlement des frais scolaire 2014-2015. Suite à une rencontre entre les 2 parties, 595,70 € ont été réglés par la commune de Montaigu à l'école de Conliège en décembre.

De cette rencontre, il est également ressorti que les frais de l'année scolaire 2017 - 2018 pour la scolarisation de l'enfant Nilan SKRJEWSKI en maternelle d'un montant de 1 055,57 € n'ont pas été réglés ni les frais de l'année scolaire 2018 - 2019 pour la scolarisation du même enfant pour un montant de 1 058,76 €. Soit un total de 2 114,33 €. Il conviendra d'inscrire cette dépense au budget primitif principal article 6558 chapitre 65.

Vote : 11 voix pour

### 5 - CREATION DE POSTE

Suite à la décision d'engager une personne en CDD pour faire le ménage à la mairie, il convient d'ouvrir le poste et de mettre à jour le tableau des effectifs.

Ouverture d'un emploi d'agent d'entretien grade adjoint technique (catégorie C).

Tableau des effectifs : Filière administrative 1 poste catégorie C adjoint administratif	25h00 hebdomadaire
Filière technique 1 poste catégorie C adjoint technique	02h00 hebdomadaire
<b>TOTAL</b>	<b>27h00 hebdomadaire</b>

Vote : 11 voix pour

### 6 - QUESTIONS DIVERSES

#### Retour Commission Finances d'ECLA

Situation économique de la Communauté d'Agglomération est très délicate.

En proportion par la part des recettes relatives à l'activité économique et aux recettes de l'état ont largement diminué ces 10 dernières années.

Cependant les emprunts en cours des gros équipements d'ECLA (piscine, 4 cinémas, ...) sont toujours en cours sur les mêmes mensualités ce qui met la Collectivité en grande difficulté.

Les projets potentiels ? Rocade 14 M, cité des Sports, crèche Victor HUGO,

25 M pour mise à jour du réseau d'assainissement. Coût 230 €/habitant montant élevé, mais service à la population important. Que faire pour 2021 ? Année blanche ? Perte de compétence ?

Les recettes fiscales actuelles : Taxe d'habitation : 5.2 M - Taxe foncière : 0.5 M - CFE impôt entreprises : 3 M - CVAE : 2.8 M

#### Commission communale

ATE : diagnostic panneaux en cours, bcp de remplacements à prévoir

Réflexion sur l'aménagement de l'artère communale, comment associer les habitants

#### Lotissement de Vatagna

Pas d'avancement concret sur le projet pour le moment. Une rencontre aura lieu avec le CAUE le 29 janvier 2021.

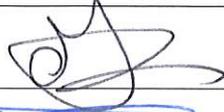
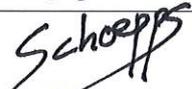
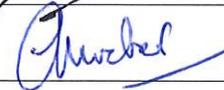
#### Foncier non bâti

Des courriers seront envoyés aux propriétaires des parcelles du coteau nord pour connaître leur position sur le projet d'éclaircissement donc de déboisement de ce coteau.

Le maire,  
Patrick NEILZ



Signatures du compte rendu de la séance du 28 janvier 2021.

ÉLUS	SIGNATURE
Marion RIVERA	
Guillaume PIARD	
Albane VIDELIER	Procureur G. PIARD 
Antoine PIGNIER	
Nadège BOSSUYT	
Willy SCHOEPPS	
Christine BARTHE-WEBER	
Claudette FEUVRIER	
Julien LISSANDRE	
Alain PERROT	